



Conseil d'établissement 2023-2024

Procès-verbal

Le lundi 17 juin 2024

Restaurant Azimut de La Pocatière

Sont présents :

Chantale Bélanger	<input checked="" type="checkbox"/>	Amélie Ouellet	<input checked="" type="checkbox"/>
Samantha Jalbert	<input checked="" type="checkbox"/>	Marcel Leclerc	<input checked="" type="checkbox"/>
Hélène Lapointe	<input checked="" type="checkbox"/>	Sophie Duguay	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Claude Lebel	<input checked="" type="checkbox"/>	Line Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>
Laurie Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>	Frédérique Dionne	<input checked="" type="checkbox"/>
Joëlle Hudon	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Soleil Rivard	<input checked="" type="checkbox"/>
Maxime Savoie	<input checked="" type="checkbox"/>	Sara Lambert, substitut	<input type="checkbox"/>
		Martine Lepage, substitut	<input checked="" type="checkbox"/>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
1.	Mot de bienvenue et vérification du quorum (art. 61 et 62 LIP)	La présidente accueille les membres et souhaite la bienvenue. Il y a quorum. On ouvre la séance à 17h35.	
2.	Nomination secrétaire de rencontre C.É. # 23-24-31	Caroline Blanchet est nommée comme secrétaire de la rencontre.	Caroline Blanchet agira à titre de secrétaire pour cette rencontre. ADOPTÉ à l'unanimité
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour C.É. # 23-24-32	Mme Sophie Duguay fait la lecture de l'ordre du jour.	L'ordre du jour de la séance est adopté tel que lu. ADOPTÉ à l'unanimité

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
4.	<p>Adoption du procès-verbal de la dernière séance et suivis</p> <p>C.É. # 23-24-33</p>	Tous les membres ont reçu copie du compte rendu de la rencontre du 29 avril 2024 par courriel et ont pu en faire la lecture au préalable.	<p>Le compte-rendu de la séance du 29 avril 2024 est adopté tel quel.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>
5.	<p>Suivi au compte rendu</p>	Mme Joëlle Hudon confirme aux membres que l'idée de tartinade protéinée exempt de noix et d'arachides proposée par les membres du conseil d'établissement est acceptée par les enseignants de l'école. De plus, l'équipe de COSMOSS Bas-St-Laurent a créé un dépliant qui illustre les différentes collations santé qui sont acceptées à l'école.	<p>Informations</p>
6.	<p>Liste des fournitures scolaires (art. 7,77,1 et 1103.2)</p> <p>C.É. # 23-24-34</p>	Les membres proposent d'indiquer plus précisément certains items des listes de fournitures scolaires, par exemple le nombre de crayons dans les boîtes de crayons de bois, le nombre de grammes dans les bâtons de colle, etc.	<p>Il est proposé par Line Lévesque</p> <p>secondé par Marie-Soleil Rivard</p> <p>et résolu :</p> <p>Que les listes de fournitures scolaires sont approuvées.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>
7.	<p>Plan de lutte contre l'intimidation et la violence : évaluation (art. 83.1)</p> <p>C.É. # 23-24-35</p>	<p>Mme Laurie Lévesque explique aux membres qu'un questionnaire a été rempli par tous les membres du personnel de l'école, enseignants et personnel de soutien, portant sur le climat de l'école. À noter que les points à améliorer sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Surveillance à l'extérieur. -Besoin de formation sur les bonnes techniques à appliquer lors de situation de violence ou d'intimidation ainsi que le suivi qui doit être fait en lien avec la situation. 	<p>Il est proposé par Hélène Lapointe</p> <p>secondé par Marie-Claude Lebel</p> <p>et résolu :</p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<p>En ce qui concerne les récréations et la surveillance de cour d'école, Mme Lévesque mentionne que certaines actions ont été prises en cours d'année scolaire, entre autres la continuité du programme « Hors-Piste », le système de brigadiers scolaires, les récréations animées, l'ouverture du salon récréatif ainsi que l'ouverture de la classe transition.</p> <p>Pour la prochaine année scolaire, Mme Lévesque mentionne que l'emphase sera mise sur l'amélioration de la surveillance à l'extérieur. Elle propose d'élaborer un seul et même procédurier que tous les membres de l'école devront mettre en application.</p> <p>Elle mentionne également que la plupart des membres du personnel de soutien ont reçu la formation ITCA. La formation sera également offerte aux enseignants, ainsi qu'aux TES et PEH qui ne l'ont pas encore suivi.</p>	<p>Que le plan de lutte est approuvé tel quel.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>
8.	<p>Rapport annuel des activités (art. 82 et 110.4)</p> <p>C.É. # 23-24-36</p>	Mme Duguay fait la présentation du rapport annuel.	<p>Il est proposé par Marie-Claude Lebel</p> <p>secondé par Chantale Bélanger</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le rapport annuel est adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>
9.	<p>Budget de l'établissement (art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13)</p> <p>C.É. # 23-24-37</p>	<p>Mme Joëlle Hudon fait un survol des différentes mesures dédiées, ainsi que la ventilation des budgets de fonctionnement de l'école pour la prochaine année.</p> <p>De manière provisoire, les montants alloués prévus pour la prochaine année scolaire sont les mêmes que ceux de la présente année scolaire.</p>	<p>Il est proposé par Marie-Soleil Rivard</p> <p>secondé par Chantale Bélanger</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le budget de l'établissement est adopté tel quel.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
10.	Plan d'action du projet éducatif 2023-2027	<p>Mme Hudon procède à la présentation du plan d'action du projet éducatif. Elle fait la lecture des mesures qui seront prises, entre autres la continuité des « CAP » de la 1^{re} à la 3^e année.</p> <p>La CAP est une culture collaborative au sein de l'équipe-école qui consiste à améliorer les apprentissages des élèves en lecture. Les dépistages sont basés sur des faits et des données du niveau de l'apprentissage de l'élève. Des discussions ont lieu et les enseignants peuvent par la suite ajuster leur enseignement en classe.</p> <p>À noter que le plan d'action est modifiable à chaque année. Le tout sera révisé l'an prochain selon les résultats obtenus.</p>	Informations
11.	<p>Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (87 LIP)</p> <p>C.É. # 23-24-38</p>	<p>Mme Samantha Jalbert mentionne que des sorties sont prévues pour les élèves du service de garde lors des journées pédagogiques du début de l'année scolaire 2024-2025. Voici les sorties prévues :</p> <p>-27 août 2024 : Activité de canon à mousse et sortie aux jeux d'eau</p> <p>-28 août 2024 : Activité de maquillage, sortie au cinéma et diner pique-nique au parc intergénérationnel</p> <p>-29 août 2024 : Sortie aux quilles et au terrain de volleyball</p>	<p>Il est proposé par Line Lévesque</p> <p>secondé par Chantale Bélanger</p> <p>et résolu :</p> <p>Que les activités sont adoptées en bloc.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>
12.	Assemblée générale annuelle (art. 47)	<p>Mme Hudon demande l'approbation des membres afin de procéder au tirage de cinq prix lors de l'assemblée générale. « Facture scolaire ».</p> <p>La date proposée par les membres pour l'assemblée générale annuelle est le lundi 9 septembre à 18h à l'école Sacré-Cœur.</p>	Informations
13.	Informations	<p>13.1 Des membres du personnel de l'école</p> <p>On mentionne que la journée des olympiades a été un succès encore cette année. Une trentaine de parents ont répondu à l'appel afin de se porter volontaires lors de cette journée.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
<p>Informations (suite)</p>	<p>Aussi, les élèves de l'harmonie et de la chorale ont présenté un spectacle de musique au gymnase devant tous les élèves et membres du personnel de l'école.</p> <p>Mme Laurie Lévesque mentionne qu'elle est en préparation de la nouvelle année scolaire. Elle mentionne qu'une formation est disponible (sous forme de capsules de quelques minutes) qui porte sur l'anxiété. Aussi, en début d'année, Mme Lévesque fera parvenir à tous les informations sur la journée de la diversité culturelle. Elle enverra également un appel à tous aux parents afin d'obtenir la participation de ceux-ci pour des activités thématiques.</p> <p>13.2 Du comité de parents : Mme Amélie Ouellet mentionne que le transport scolaire du midi est compromis dans certaines écoles de la région en raison du manque d'élèves afin de soutenir ce service. Dans un autre ordre d'idée, elle mentionne que le vote a été complété pour les candidatures soumises pour le prix du comité de parent.</p> <p>13.3 Service de garde : Mme Samantha Jalbert mentionne que pour la prochaine année scolaire, 198 élèves sont inscrits pour l'heure du diner, 140 élèves pour la période du soir, et un total de 230 inscriptions sur les 330 élèves inscrits à l'école.</p> <p>Mme Jalbert mentionne qu'un diner pizza est prévu pour ce vendredi 21 juin pour les élèves du service de garde. Le tout est gratuit pour les parents.</p> <p>13.4 De l'OPP : Mme Sophie Duguay confirme que la journée kermesse aura lieu le vendredi 21 juin prochain. Une vingtaine de kiosques seront disponibles lors de cette journée. En cas de mauvaise température, le Centre Bombardier sera disponible pour nous recevoir. Aussi, des jeux gonflables seront présents dans la cour d'école, ainsi que le défi "tombe à l'eau".</p>	<p>Informations</p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<p>Mme Duguay remercie les bénévoles qui ont participé à la distribution des collations offertes par l'école aux élèves.</p> <p>13.5 Du trésorier Mme Marie-Soleil Rivard mentionne que le solde du compte est de 587.14\$.</p> <p>13.6 De la direction : Mme Joëlle Hudon fait un survol de la situation en lien avec le soutien à la classe pour la prochaine année scolaire. L'école bénéficiera d'une augmentation des heures d'aide à la classe comparativement à cette année. Le tout est ajouté dans les postes des éducateurs et éducatrices du service de garde.</p> <p>13.7 Correspondance : Aucun</p>	
11.	Affaires nouvelles	Aucun	Informations
12.	Parole au public	Aucun	Informations
13.	Levée de l'assemblée C.É. # 23-24-39	L'assemblée est levée à 19h33.	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Line Lévesque secondé par Marie-Soleil Rivard et résolu : Que la séance soit levée. ADOPTÉE à l'unanimité

Joëlle Hudon, directrice

Sophie Duguay, président(e)